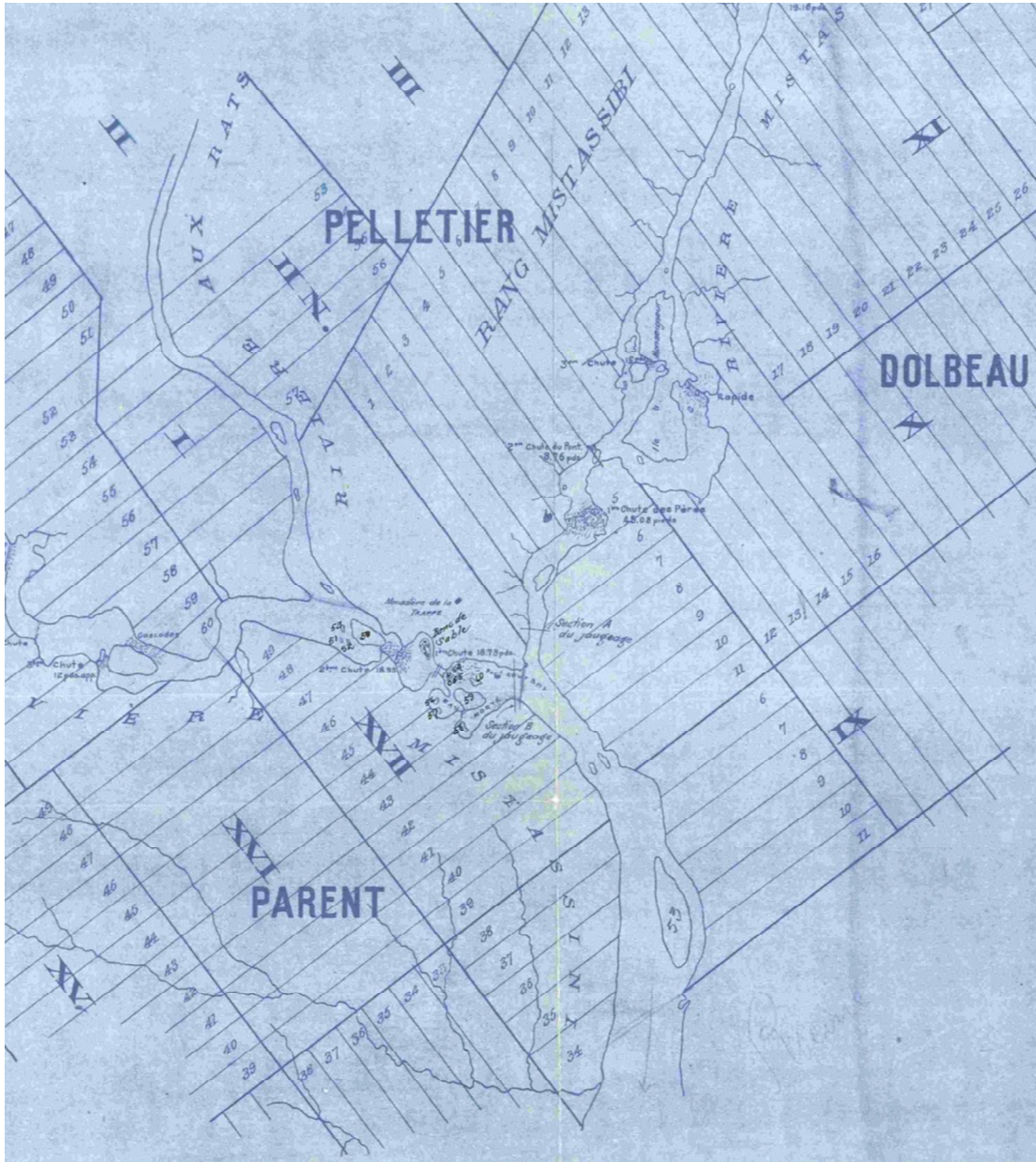


**DOLBEAU-MISTASSINI**

**LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**



Québec, juillet 2019



**DOLBEAU-MISTASSINI**

**LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE**

**ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**

---

Étude préparée par :

Jean-Yves Pintal  
Archéologue consultant  
218, rue des Franciscains  
Québec (Québec) G1R 1J1  
Tél. : 418 580 8922  
jypintal@videotron.ca

---

Québec, juillet 2019

## RÉSUMÉ

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Activa environnement afin d'évaluer les impacts sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique à Dolbeau-Mistassini au lac Saint-Jean.

L'étude a pris en considération diverses données comme des rapports de recherches, des cartes anciennes, des monographies et des publications disponibles dans les domaines historiques, préhistoriques, patrimoniaux, géomorphologiques et géologiques qui concernent le milieu en observation.

À ce jour, aucun site archéologique n'a été localisé à l'intérieur de l'emprise à l'étude. Par ailleurs, à la suite de l'étude des informations historiques, des cartes anciennes et des données environnementales il est considéré que ce terrain ne présente pas de potentiel archéologique, tant au niveau de l'occupation eurocanadienne qu'amérindienne. Aucune intervention au terrain n'apparaît nécessaire.

## TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| <b>INTRODUCTION</b> .....   | 1  |
| <b>1,0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES</b> .....  | 5  |
| <b>2,0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE</b> .....  | 10 |
| 2,1 Le paysage actuel.....  | 10 |
| 2.1.1 La géologie et les sources de matières premières.....   | 10 |
| 2.1.2 Les dépôts de surface.....  | 12 |
| 2.1.3 L'hydrographie .....  | 12 |
| 2.1.4 La végétation .....   | 12 |
| 2.2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales .....   | 16 |
| <b>3,0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE</b> .....   | 19 |
| 3,1 La période préhistorique (de 12 500 ans AA à 1534 AD) .....   | 19 |
| 3.1.1 Les Paléoindiens ancien (de 12 500 à 10 000 ans AA)<br>et récent (de 10 000 à 8 000 ans AA) et l'Archaïque ancien<br>(10 000 à 8 000 ans AA)..... | 19 |
| 3.1.2 L'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA).....   | 19 |
| 3.1.3 L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA).....  | 20 |
| 3.1.4 Le Sylvicole ancien (de 3 000 à 2 400 ans AA) .....   | 21 |
| 3.1.5 Le Sylvicole moyen (de 2 400 à 1 000 ans AA).....   | 22 |
| 3.1.6 Le Sylvicole supérieur (de 1 000 à 400 ans AA).....   | 23 |
| 3,2 La période historique (de 1500 à 1950 AD) .....   | 24 |
| 3.2.1 L'historique ancien (de 1500 à 1608 AD).....  | 24 |
| 3.2.2 La Nouvelle-France (de 1608 à 1760 AD).....   | 24 |
| 3.2.3 Le Régime anglais (de 1760 à 1867 AD) .....   | 26 |
| 3.2.4 La Confédération canadienne (de 1867 à aujourd'hui) .....   | 27 |
| <b>4,0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE</b> .....  | 31 |
| 4,1 Les travaux effectués antérieurement et les sites archéologiques connus .....   | 31 |
| 4,2 La cartographie des zones de potentiel .....  | 31 |
| <b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b> .....  | 32 |
| <b>OUVRAGES CITÉS</b> .....   | 33 |

## LISTE DES TABLEAUX

|   |   |
|---|---|
| Tableau I : Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien ..... | 7 |
|---|---|

## LISTE DES FIGURES

|           |  |    |
|-----------|--|----|
| Figure 1  | Localisation générale du secteur à l'étude .....                                     | 2  |
| Figure 2  | Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude .....                           | 3  |
| Figure 3  | Localisation du secteur à l'étude .....  | 4  |
| Figure 4  | Formations géologiques du secteur à l'étude .....                                    | 11 |
| Figure 5  | Géologie des formations superficielles, région de Dolbeau-Mistassini .....           | 13 |
| Figure 6  | Pédologie du secteur à l'étude .....   | 14 |
| Figure 7  | Dépôt de surface et drainage à l'emplacement du lieu d'enfouissement technique ..... | 15 |
| Figure 8  | Étapes de la déglaciation et du recouvrement végétal (1/2) .....                     | 17 |
| Figure 8  | Étapes de la déglaciation et du recouvrement végétal (2/2) .....                     | 18 |
| Figure 9  | Carte du domaine du Roy en Canada en 1731 .....                                      | 25 |
| Figure 10 | Plan des cantons Parent, Albanel et Normandin .....                                  | 27 |
| Figure 11 | Plan canton Parent .....   | 28 |
| Figure 12 | Canton de Parent .....   | 29 |
| Figure 13 | Carte topographique 32-A-16, 1951 .....  | 30 |
| Figure 14 | Carte topographique 32-A-16, 1960 .....  | 30 |

## **ÉQUIPE DE RÉALISATION**

### **Activa Environnement**

François Tremblay

Directeur de projets

### **Archéologue**

Jean-Yves Pintal, M. Sc.

Chargé de projet, recherche et rédaction





## **INTRODUCTION**

Cette étude de potentiel archéologique s'inscrit à l'intérieur d'une démarche entreprise par Activa environnement afin d'évaluer les incidences possibles sur le patrimoine archéologique pouvant découler du projet d'aménagement d'un lieu d'enfouissement technique (LET) à Dolbeau-Mistassini (figures 1 et 2). L'objectif de cette étude est de déterminer si le secteur en observation recèle des sites archéologiques ou encore s'il est susceptible de contenir des vestiges d'une occupation amérindienne et eurocanadienne.

Cette étude s'ouvre sur une description de la méthode utilisée afin d'évaluer le potentiel. Elle brosse ensuite un tableau du paysage actuel et des principales phases de sa mise en place. Les chapitres suivants synthétisent les données sur l'occupation humaine et présentent le potentiel archéologique. Finalement, la conclusion passe en revue les principaux points pertinents et contient des recommandations relatives à la protection du patrimoine archéologique.

On entend par « secteur à l'étude » les limites exactes du terrain faisant l'objet de la présente analyse, telles qu'elles apparaissent à la figure 3. Quant à la zone d'étude, elle réfère à une emprise d'une largeur de 5 à 10 kilomètres autour du secteur.

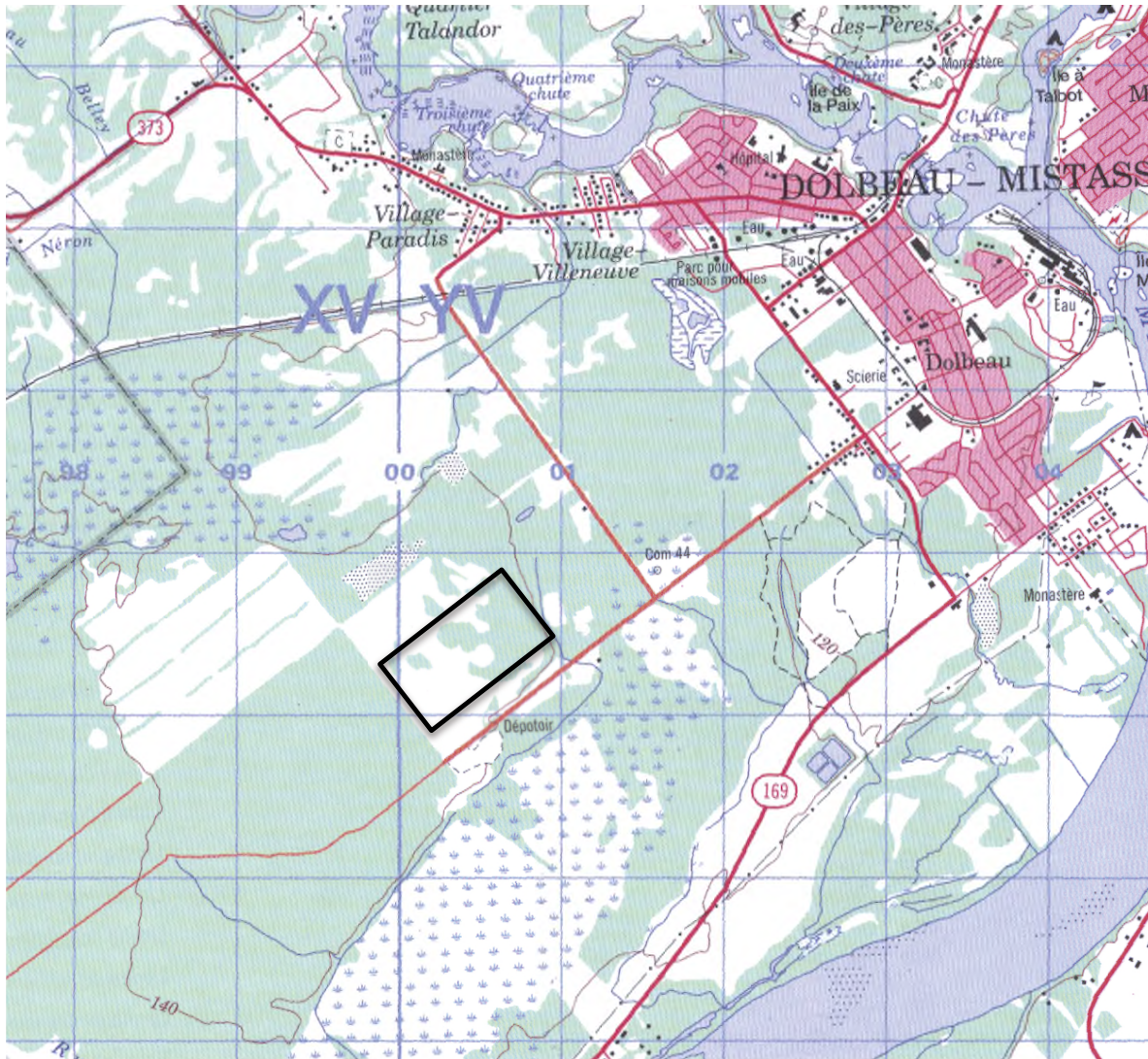


Figure 1 Localisation générale du secteur à l'étude (GéoGratis 32A16)



Figure 2 Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude (Bing 2019)

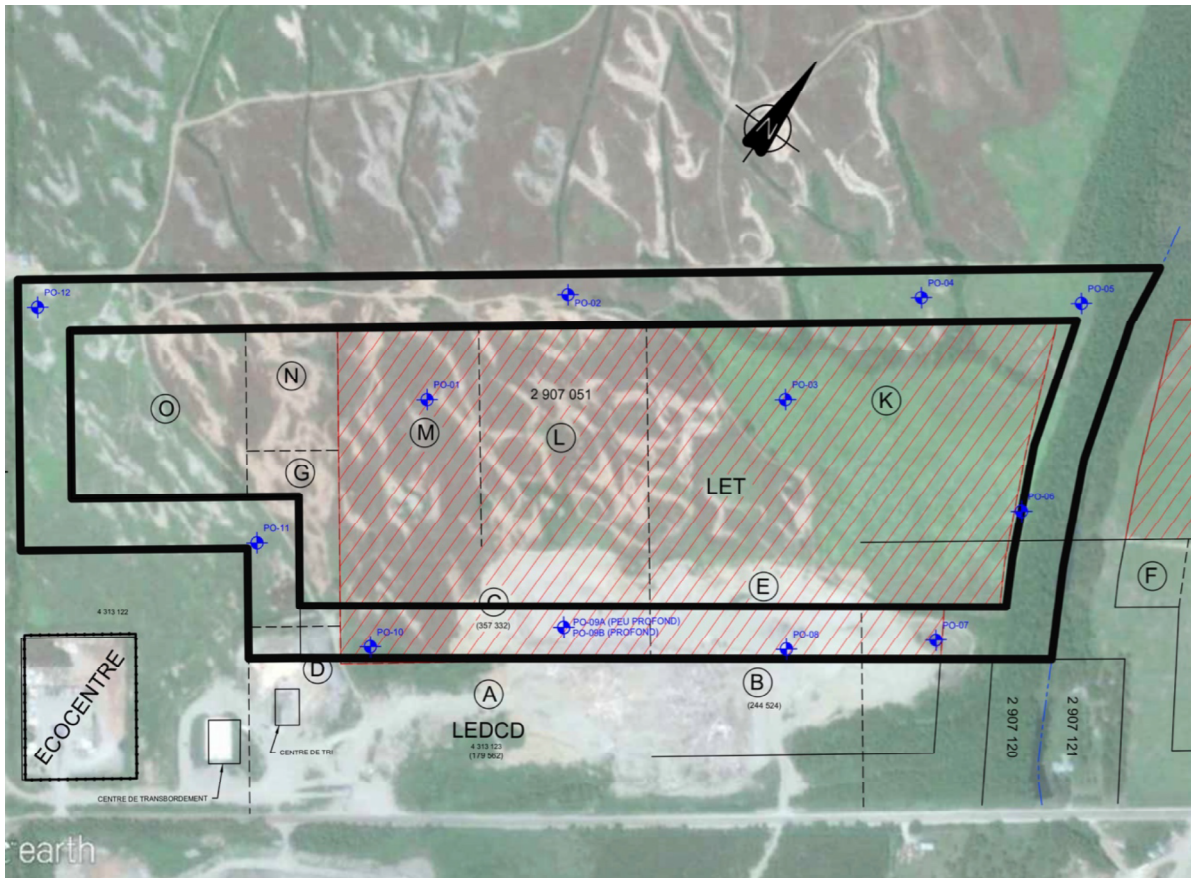


Figure 3 Localisation du secteur à l'étude (Activa environnement 2019)

## **1,0 L'ÉTUDE DE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE : LES MÉTHODES**

L'étude de potentiel archéologique est une démarche évolutive dont les conclusions peuvent changer selon l'état d'avancement des connaissances. Dans ce cas-ci, elle traite de la probabilité qu'il y ait, à l'intérieur des limites du secteur en observation, des vestiges ou des artefacts témoignant d'une occupation amérindienne (préhistorique et historique) ou eurocanadienne.

En ce qui a trait à la présence de sites préhistoriques, les paramètres servant à démontrer l'existence d'un potentiel proviennent de l'analyse des données géographiques et culturelles avant l'arrivée des Européens en Amérique du Nord. Dans le cas des sites archéologiques historiques (amérindiens et eurocanadiens), divers documents d'archives permettent parfois de localiser des établissements ou des infrastructures datant de cette période. Des méthodes de recherche distinctes, mais complémentaires, sont donc utilisées pour traiter les volets préhistorique et historique.

### Le potentiel d'occupation préhistorique

La notion de potentiel archéologique réfère à la probabilité de découvrir des traces d'établissement dans un secteur donné. Le postulat fondamental de l'étude de potentiel se résume ainsi : les humains ne s'installent pas sur un territoire au hasard, la sélection des emplacements est influencée par un ensemble de paramètres culturels et environnementaux.

Lorsque vient le temps d'évaluer les ressources patrimoniales possibles d'une région, l'archéologue se trouve régulièrement confronté au fait que les données disponibles sont peu abondantes. Ainsi, la plupart du temps, seuls quelques restes de campements sont connus pour des millénaires d'occupation. Ce maigre échantillon ne permet pas d'apprécier adéquatement l'importance que chaque ethnie a pu accorder à un territoire spécifique au cours des siècles. Puisque la présence amérindienne doit être traitée comme un tout, sans nécessairement distinguer des modes de vie très différents (groupes locaux ou en transit), les archéologues ont davantage recours aux données environnementales afin de soupeser l'attrait ou l'habitabilité d'un milieu.

Ce faisant, on reconnaît les difficultés inhérentes à la découverte de l'ensemble des sites générés par les humains (lieux sacrés, carrières lithiques, cimetières, art rupestre, etc.). Bref, tous les sites pour lesquels on dispose de trop peu d'informations pour en modéliser la localisation. Mentionnons ici que les données historiques permettent en partie de corriger ce biais puisqu'elles font parfois état de la présence de portages, de campements ou de cimetières, autant d'éléments qui facilitent la démonstration du potentiel archéologique.

Lorsque cela est possible, une des premières étapes de l'étude de potentiel consiste à cerner les paramètres environnementaux qui caractérisent l'emplacement des différents types d'établissements auxquels ont recours habituellement les autochtones dans des milieux similaires à ceux analysés. Une fois ces critères définis, il devient alors concevable de morceler un territoire, souvent assez vaste, en zones propices à la présence de sites archéologiques. En adoptant une telle démarche, on reconnaît d'emblée l'impossibilité pratique d'intervenir sur l'ensemble d'une région même si, ce faisant, on admet que des vestiges puissent éventuellement être négligés. Au Québec, des critères génériques de potentiel ont été proposés au fil des ans (tableau I).

Les données archéologiques utilisées pour la rédaction de cette étude ont été compilées en tenant compte d'un rayon de dix kilomètres autour du projet (carte 32A16). Elles ont été obtenues en consultant des sources telles que :

- l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (MCC 2019a) ;
- la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec (MCC 2019b) ;
- le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC 2019c) ;
- le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec 2005) ;
- les divers rapports et les différentes publications disponibles pour la région.

Tableau I : Critères d'évaluation du potentiel archéologique amérindien (modification du tableau de Gauvin et Duguay 1981)

| Facteurs environnementaux | Niveau de potentiel   |  |   |
|---------------------------|---|--|---|
|                           | Fort (A)  | Moyen (B)  | Faible (C)  |
| Géographie                | Plages, îles, pointes, anses, baies, points de vue dominants  | Secteurs élevés et éloignés des plans d'eau  | Falaises  |
| Morpho-sédimentologie     | Sable, gravier, terrains plats, terrasses marines et fluviales, eskers, moraines  | Terrains moutonnés<br>Argiles altérées<br>Pentes moyennes                            | Affleurements rocheux<br>Tourbières<br>Pentes abruptes<br>Terrains accidentés                                   |
| Hydrographie              | Hydrographie primaire<br>Proximité des cours d'eau et lacs importants<br><br>Zone de rapides<br><br>Eau potable<br>Confluence de cours d'eau<br>Axe de circulation<br>Distance de la rive = de 0 à 50 m | Hydrographie secondaire<br>Petits cours d'eau<br>Distance de la rive = de 50 à 100 m | Hydrographie tertiaire<br>Marais/Tourbières<br>Extrémité de ruisseau<br><br>Distance de la rive = 100 m et plus |
| Végétation                | Ressources végétales comestibles<br>Protection contre les vents du nord<br>Exposition au vent du sud<br>Bonne visibilité sur le territoire adjacent<br>Bois de chauffage                                | Protection moyenne   | Aucune protection   |
| Faune                     | Proximité de lieux propices à la chasse et à la pêche   | Lieux plus ou moins fréquentés par la faune  | Lieux peu fréquentés par la faune   |
| Accessibilité             | Accessibilité à des territoires giboyeux<br>Circulation facile<br>Sentiers de portage   | Difficultés d'accès selon les saisons  | Accès difficile en tout temps   |
| Géologie                  | Proximité d'une source de matière première  |  |   |

### Le potentiel d'occupation historique

En ce qui concerne les périodes plus récentes, certains documents d'archives indiquent que le secteur à l'étude est connu des explorateurs eurocanadiens dès le 17<sup>e</sup> siècle. Leurs relations font alors état d'une présence amérindienne dans la région. Les Eurocanadiens seront toutefois plus nombreux au 19<sup>e</sup> siècle.

La méthode se base sur l'analyse critique de données archivistiques, de publications à caractère historique, de cartes, de photos et de plans. L'étude vise d'abord à cerner les ensembles archéologiques connus, puis à les évaluer sur le plan de l'importance historique et de la qualité de conservation. Des recommandations sont formulées concernant la planification ou non d'une intervention avant les travaux d'excavation. À cet effet, les trois étapes décrites ci-dessous sont considérées.

La première étape concerne l'inventaire des connaissances. Elle comprend la cueillette des informations relatives au patrimoine en général, dans le but d'avoir une bonne compréhension du secteur et ainsi de définir les caractéristiques spécifiques du territoire. Les principales sources documentaires qui ont été utilisées pour l'acquisition des données et l'analyse sont les monographies, les études spécialisées en histoire et en patrimoine, de même que l'Inventaire des sites archéologiques du Québec, la Cartographie des sites et des zones d'interventions archéologiques du Québec et le Répertoire du patrimoine culturel du Québec du ministère de la Culture et des Communications (MCC), et le Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (Association des archéologues du Québec 2005), les études spécialisées, les cartes anciennes, les atlas, les plans d'arpentage, les photographies aériennes et l'iconographie ancienne. On a également tenu compte des principales perturbations du sous-sol.

La deuxième étape se rapporte à l'examen et à l'analyse des cartes anciennes. Tous les éléments qui constituent le patrimoine bâti et qui apparaissent sur les cartes doivent être pris en considération. Les éléments semblables, mais chronologiquement distincts qui se répètent d'une carte ancienne à une autre illustrent l'évolution de l'occupation polyphasée de la zone d'étude. Les secteurs qui ont été occupés au fil des ans sont souvent considérés comme ayant un fort potentiel archéologique historique, l'occupation de certains lieux s'étendant parfois sur plusieurs siècles. S'il y en a eu, les bâtiments isolés et les secteurs de regroupement de bâtiments rendent aussi possible l'identification des zones de potentiel. Les secteurs de regroupement permettent en plus de constater l'évolution des lieux et les répercussions des aménagements récents sur les plus anciens établissements.



La troisième étape consiste à analyser et à évaluer les éléments des plans historiques. Le potentiel correspond à la forte probabilité que des vestiges ou des sols archéologiques soient encore en place. Les zones à potentiel peuvent dépasser les limites des éléments bâtis, car elles doivent prendre en considération l'espace entourant ces éléments, soit par exemple des jardins, des cours, des latrines, des bâtiments secondaires, des niveaux d'occupation, des dépôts d'artefacts, etc.

## **2,0 LA DESCRIPTION DU SECTEUR À L'ÉTUDE**

Il ne s'agit pas ici de décrire exhaustivement le milieu environnemental, mais bien de s'en tenir aux paramètres les plus susceptibles d'avoir agi sur la fréquentation humaine.

### **2,1 Le paysage actuel**

Le secteur à l'étude occupe la zone physiographique de la fosse du lac Saint-Jean. Il se trouve à environ 4 km à l'ouest de la ville de Dolbeau-Mistassini. La topographie générale du secteur varie de plane à ondulée. Les terrains à l'étude s'élèvent à environ 140 m ANMM (au-dessus du niveau moyen actuel de la mer).

#### **2.1.1 La géologie et les sources de matières premières**

La structure de ce paysage est directement influencée par son histoire géologique. Les données du système d'information géominère du Québec (SIGEOM 32A16) ont été utilisées pour décrire la roche en place. Il en va de même pour les travaux du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (EXAMINE).

En ce qui concerne le socle rocheux, l'assise est formée de roches associées à la Province de Grenville (figure 4). Le secteur à l'étude recoupe deux périodes :

- Mésoprotérozoïque : granite, gabbro
- Archéen/Protérozoïque : gneiss, granite

Ainsi, les pierres de la région correspondent principalement à des granites, à des gabbros et à des gneiss. Ces matériaux sont de peu d'intérêt pour les artisans-tailleurs de pierre amérindiens. En effet, comme elles n'offrent qu'une faible clasticité, ainsi elles se prêtent mal à la taille. Néanmoins, elles peuvent satisfaire certains besoins des communautés, entre autres comme pierres de charge, pierres de foyer, percuteurs, etc. Cela étant dit, comme de telles roches abondent dans la région, il est peu probable que le secteur à l'étude ait été visité spécifiquement pour cette seule ressource.



**GRENVILLE**

**MÉSOPROTÉROZOÏQUE**

**Suite anorthositique de Lac Saint-Jean**

- mP 1aj Anorthosite, anorthosite gabbroïque, norite, leuconarite et troctolite
- mP 1aj4 Gabbro anorthositique

**LÉGENDE LITHOLOGIQUE**

**GRENVILLE**

**MÉSOPROTÉROZOÏQUE**

- I1Bd Granite gneissique à hornblende et à biotite
- I2E Monzonite quartzifère
- I20a Roches charnockitiques, massives et grenues

**PALÉOPROTÉROZOÏQUE**

- M14a Calcaire silicaté, pyroxénite, quartzite, gneiss à sillimanite et amphibolite

**ARCHÉEN ET/OU PROTÉROZOÏQUE**

- M22 Migmatites (gneiss mixtes), à trame de gneiss du complexe gneissique et à trame de paragneiss injectés de matériel granitique

**ARCHÉEN**

- M1a Complexe gneissique comprenant des gneiss gris à biotite et/ou à hornblende, des gneiss granitiques variés et des amphibolites

Figure 4 Formations géologiques du secteur à l'étude (représenté par le rectangle noir) (SIGEOM 32A16, 2007)

### 2.1.2 Les dépôts de surface

Les données relatives aux sols et à leur habitabilité ont été tirées des cartes produites par le service des inventaires forestiers de Ressources naturelles et Faune Québec (32A16, 2011), par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (32A16, 1961) et par Activa environnement (2019) (figures 5 à 7).

En ce qui concerne les dépôts meubles, on y trouve une abondance de sédiments glaciomarins, de dépôts fluvioglaciaires, de sables éoliens et des matériaux organiques récents (figures 5 à 7). Ces sols correspondent à des podzols ou des régosols. En général, le drainage est bon. Même si l'habitabilité de ces sols est bonne, on remarquera que ces terres sont demeurées boisées jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle.

En effet, bien que bien drainé, ce secteur est entouré de terrains humides, ce qui a pu retarder son exploitation à des fins agricoles.

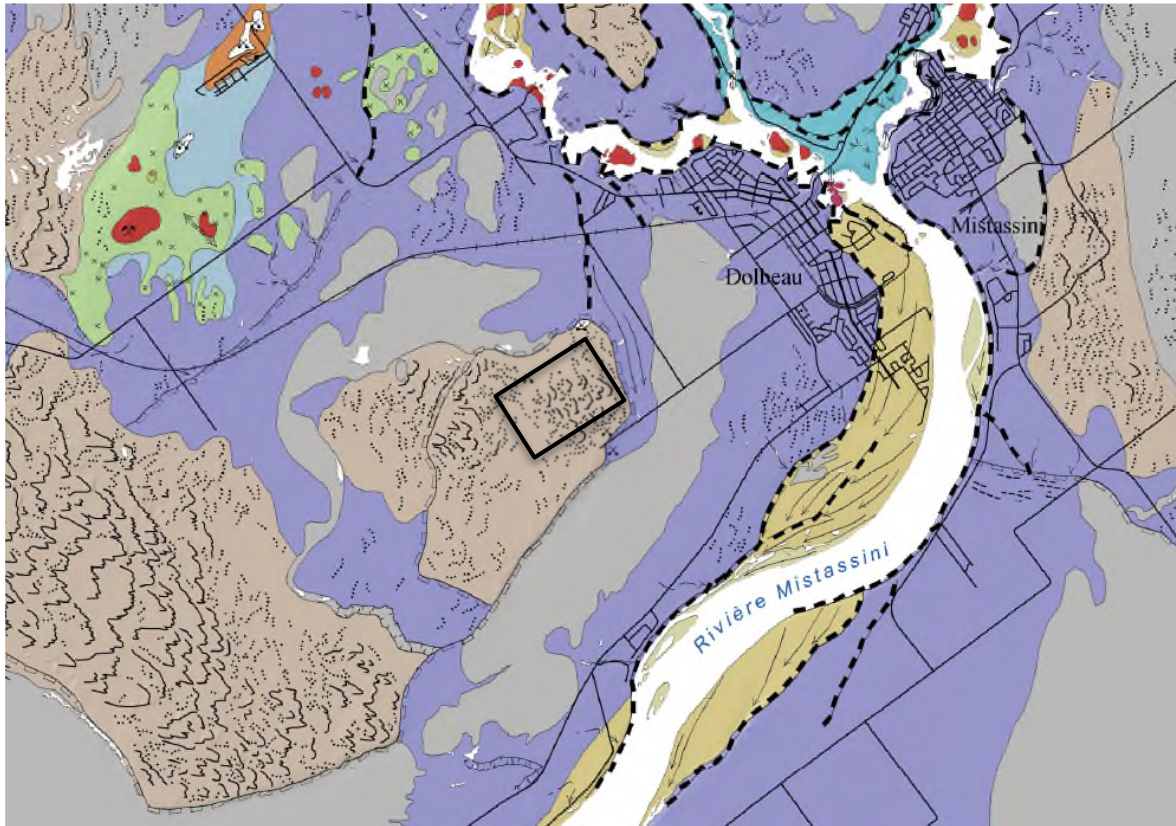
### 2.1.3 L'hydrographie

Le secteur à l'étude s'enclasse dans le bassin versant de la rivière Mistassini, un important axe de circulation qui permet de relier le lac Saint-Jean au Moyen-Nord québécois. De petits ruisseaux drainent le secteur à l'étude qui, comme indiqué précédemment, se présente comme une plaine sableuse entourée de terrains humides.

### 2.1.4 La végétation

Le secteur d'étude fait partie d'une zone climatique qui couvre tout le lac Saint-Jean et le Saguenay. Elle est de type « haut tempéré froid humide » (Mongeon 1983). Cela conditionne en partie les écosystèmes forestiers qui correspondent à une forêt de bois mixte dominée par l'érablière à bouleau jaune.

Ce type de forêt est habituellement dense et diversifiée et, par le fait même, elle est susceptible de combler amplement les besoins des gens en matière de combustible et de



**SÉDIMENTS ORGANIQUES**

**O** Sédiments organiques non différenciés

**DÉPÔTS ÉOLIENS**

**Ed** Sédiments éoliens : sable fin à stratifications obliques diffuses mis en place par le vent sous forme de dunes paraboliques formées à la surface des sédiments deltaïques glaciomarins principalement; leur orientation indique des vents dominants provenant du ONO; épaisseur variant de 0,3 à 10 m. L'volatilisation des dunes stabilisées et autres surfaces sableuses peut reprendre si la couverture végétale est enlevée, soit en raison de feux de forêts ou d'activités anthropiques.

**DERNIÈRE GLACIATION**

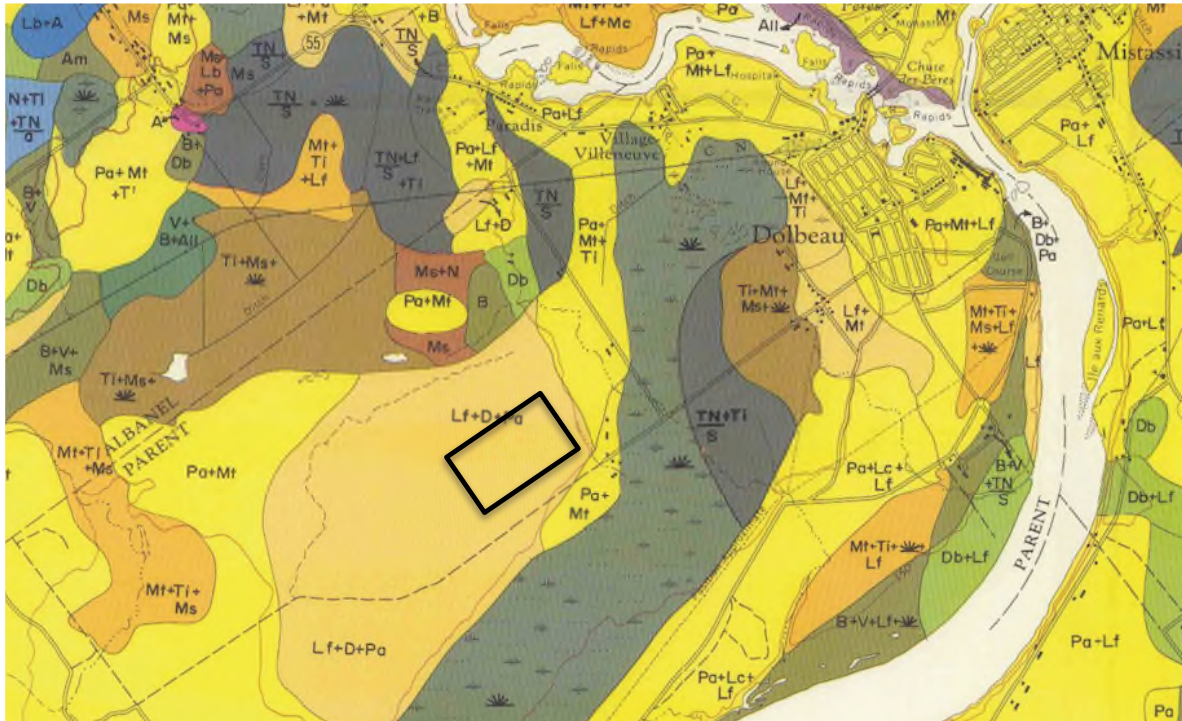
**SÉDIMENTS GLACIOMARINS**

**NOTE**

Sédiments mis en place lors de l'épisode de la Mer de Laflamme à proximité de ou devant une marge glaciaire et composés principalement de silts, sables, argiles ou diamictons ; ces sédiments contiennent des faunes d'eaux très froides ou sont non fossilifères.

**MGd** Sédiments deltaïques et prodeltaïques : sable, sable graveleux et gravier, stratifiés et bien triés; jusqu'à 22 m d'épaisseur; mis en place à l'embouchure de cours d'eau se déversant dans la Mer de Laflamme, comprenant localement des sédiments silto-sableux prodeltaïques; localement remanié par l'action éolienne.

Figure 5 Géologie des formations superficielles, région de Dolbeau-Mistassini (RNF, 2011)



| DUNES                  | PARENT                              | L'AFRIQUE             |
|------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
|                        | Sable très fin — Sable              | Sable fin             |
| 4,400.00               | 4,500.00    37,800.00               | 21,500.00             |
| D                      | Pa    Paf                           | Lf                    |
| Dépôts éoliens récents |                                     | Dépôts éoliens        |
| Sables très fins       |                                     | Sables très fins      |
| Excessif               | Bon                                 | Bon                   |
| —                      | Légèrement ondulée<br>à horizontale | Vallonnée, en côteaux |
| Très acide             | 3.8 — 4.6                           | 5.2 — 5.4             |
| Régosol                | Podzol                              | Podzol                |

Figure 6 Pédologie du secteur à l'étude (MAC 1961)

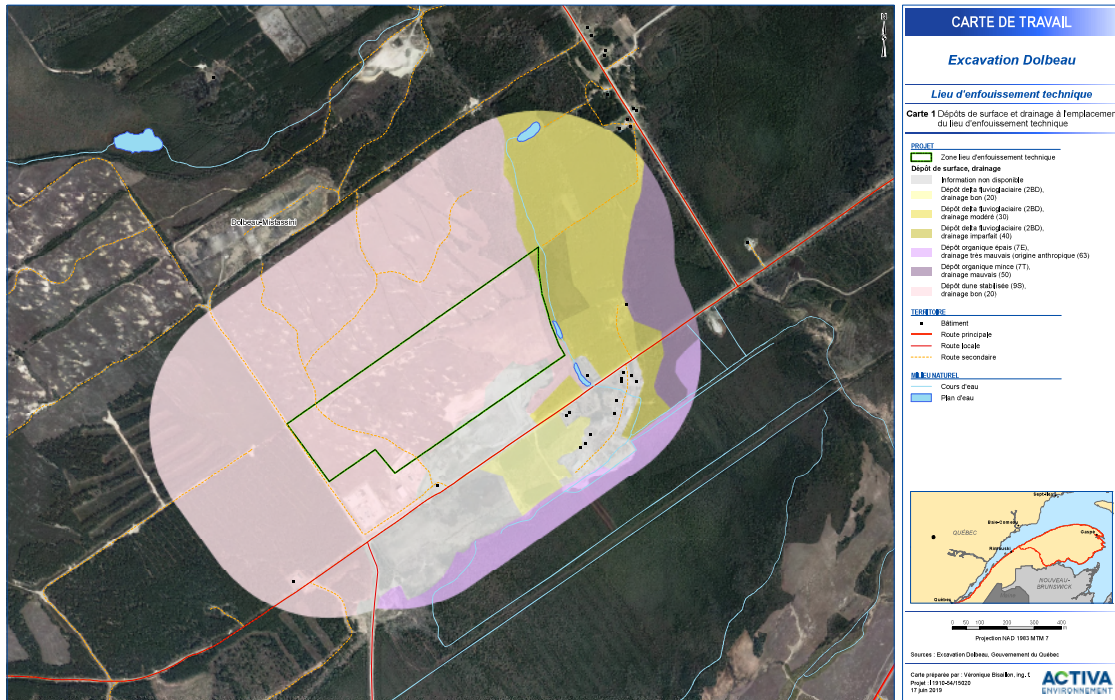


Figure 7 Dépôt de surface et drainage à l'emplacement du lieu d'enfouissement technique (Activa environnement 2019)

matériaux de construction. Elle est aussi à même de fournir un apport en nourriture non négligeable (petits fruits, eau d'érable, plantes médicinales, etc.).

## **2,2 La déglaciation et l'évolution des conditions environnementales**

Il y a environ 20 000 ans, une calotte glaciaire de plus d'un kilomètre d'épaisseur recouvrait toute la province de Québec. Un réchauffement global du climat a provoqué sa fonte graduelle et c'est ainsi que vers 13 000 ans AA, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie et tout l'estuaire du Saint-Laurent ont été libérés de leur gangue pour être recouverts par les eaux de la mer de Golthwait (Fulton et Andrews 1987).

Le glacier a subsisté un peu plus longtemps dans la région de Québec, un verrou glaciaire y persistant quelque temps. Ce verrou a empêché les eaux salées de la mer de Goldthwait, à l'est de Québec, de se mêler aux eaux douces du lac Vermont/Candona, un vaste plan d'eau qui reliait à l'époque le lac Champlain au lac Ontario.

La fonte continue du glacier a permis le dégagement du « goulot de Québec », il s'en est suivi la vidange du lac Vermont/Candona où, sur une courte période, les eaux douces et salées se sont mélangées à la hauteur de Québec. Puis, l'immense masse d'eau douce en amont a été remplacée par de l'eau salée jusqu'à la hauteur de Hull, c'est l'épisode de la mer de Champlain. À ce moment-là, le niveau du fleuve atteint plus de 200 m au-dessus du niveau actuel moyen de la mer (ANMM). Pour ce qui est de la mer de Golthwait, son altitude maximale atteindra à peu près les 170 m ANMM à l'embouchure du Saguenay.

En ce qui concerne le secteur à l'étude, sa déglaciation a débuté il y a environ 9 500 ans, mais les terres ainsi dégagées ont presque aussitôt été envahies par les eaux du golfe ou mer de Laflamme (figure 8). Il est considéré que les eaux de cette mer intérieure ont atteint 185 m ANMM au nord du lac et environ 165 m ANMM au sud, ce qui revient à dire que le secteur à l'étude a été entièrement recouvert par les eaux de cette mer ancienne. Les eaux s'en retireront vers 8 500 ans AA.

Au fur et à mesure que les eaux se retiraient et que les terrains s'asséchaient, une toundra arbustive puis une toundra forestière ont colonisé les lieux (Richard 2009). Rapidement, dès 8 000 ans AA, la forêt boréale envahira les lieux et elle perdurera quelques millénaires. Parallèlement, certaines portions de ce territoire voient déjà s'installer des peuplements



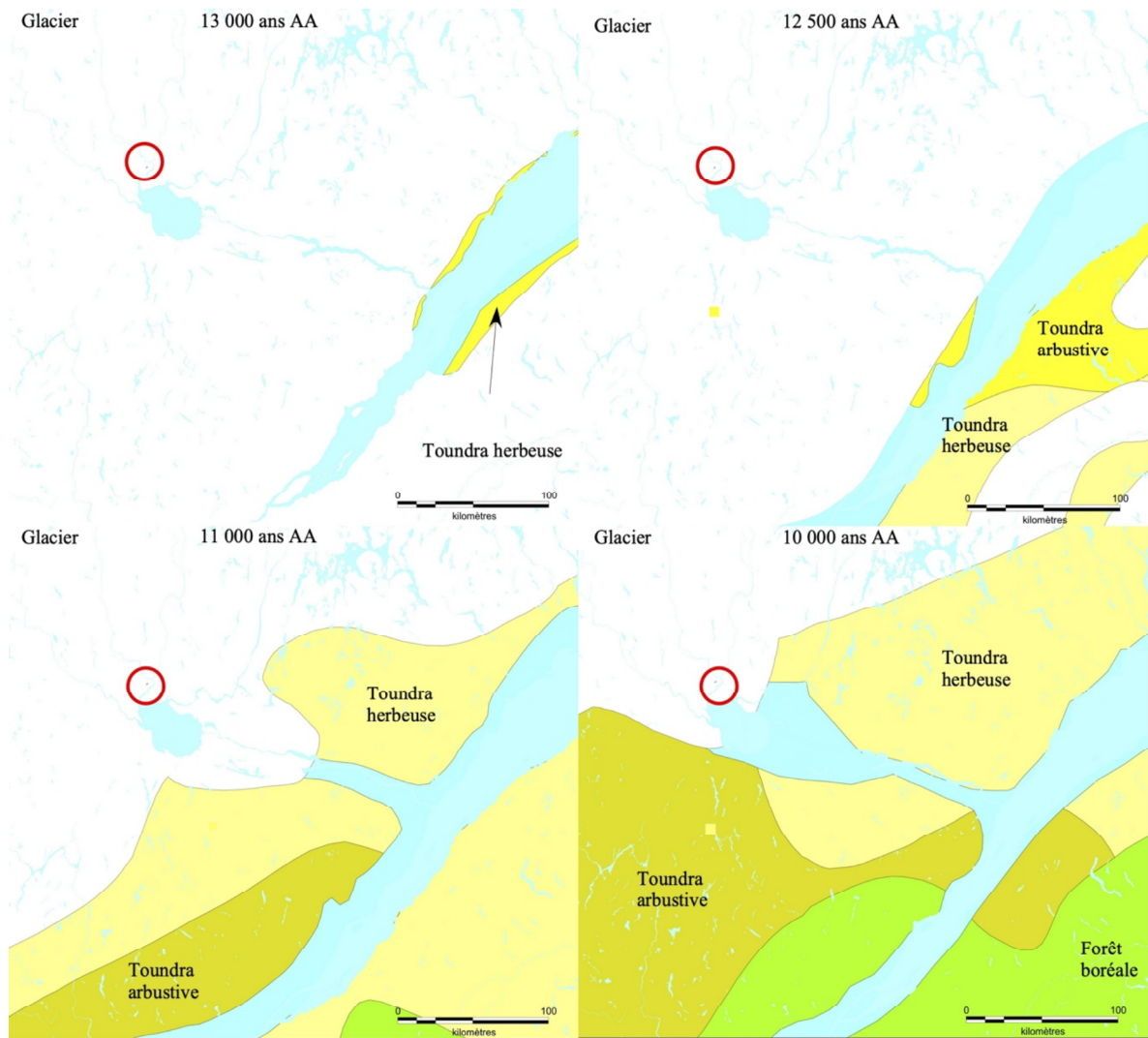


Figure 8 Étapes de la déglaciation et du recouvrement végétal (échelle 1 : 500 000) (Dyke et coll. 2004) (extrait) (le cercle rouge localise le secteur à l'étude) (1/2)

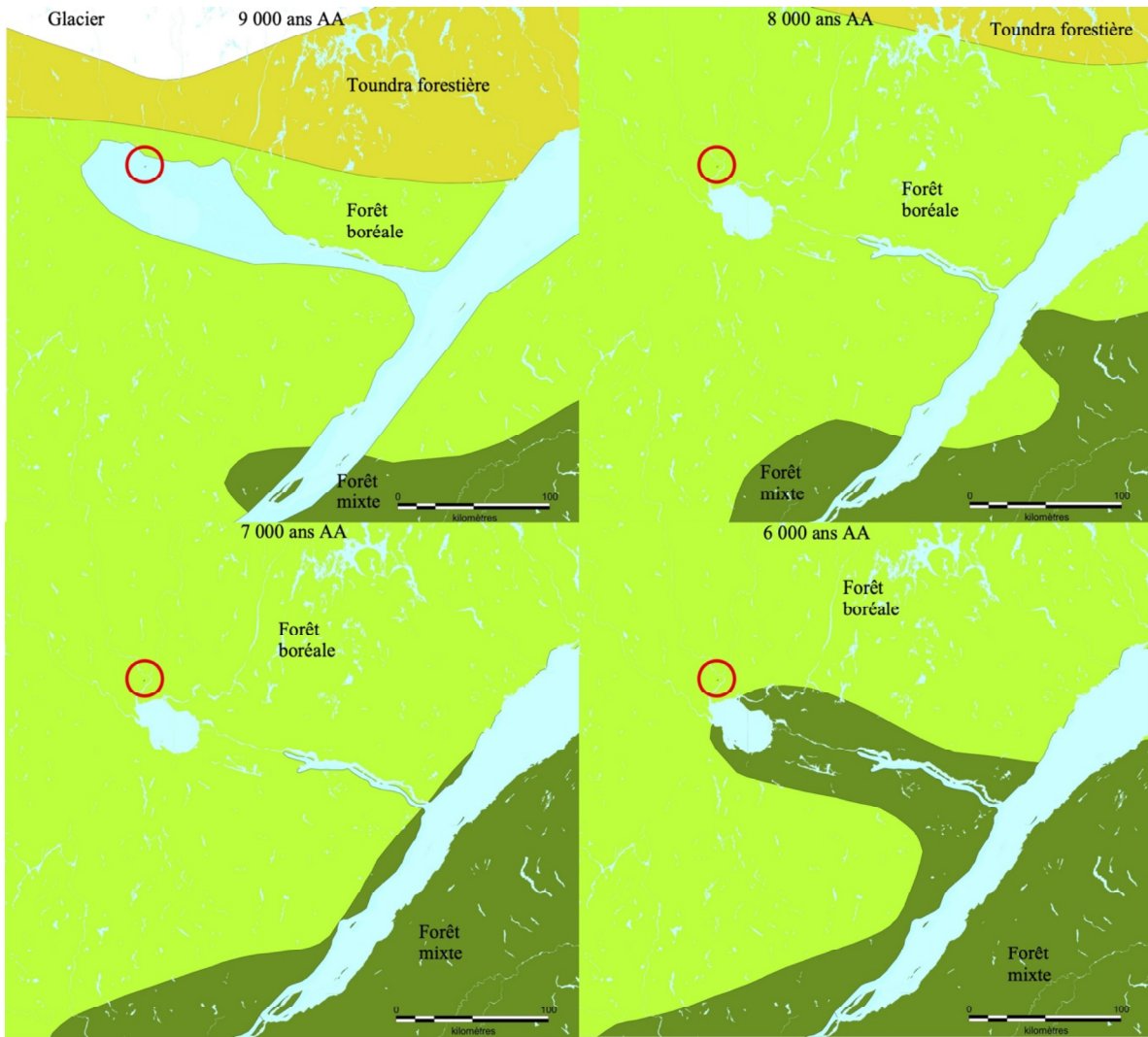


Figure 8 Étapes de la déglaciation et du recouvrement végétal (échelle 1 : 500 000) (Dyke et coll. 2004) (extrait) (le cercle rouge localise le secteur à l'étude) (2/2)

d'érable. Vers 6 000 ans AA, le climat sera plus chaud et plus sec que l'actuel. Au cours de cet intervalle, le niveau général des lacs et des cours d'eau du Québec aurait été plus bas (Hétu 2008). C'est après cette phase, soit à partir d'environ 5 000 ans AA, que se sont implantées des caractéristiques environnementales similaires aux valeurs actuelles, ces paramètres sont toutefois toujours soumis à d'importantes fluctuations (Richard 2009).

Les données actuelles semblent suggérer que le secteur à l'étude est devenu habitable de 8 500 à 8 000 ans AA. À cette époque, la forêt boréale est omniprésente, mais certaines portions de territoire accueillent déjà des érablières.

### **3,0 LA CHRONOLOGIE DE L'OCCUPATION HUMAINE**

Les archéologues du Nord-Est américain divisent l'histoire amérindienne en quatre grandes périodes : le Paléoindien (12 000 à 9 000 ans AA), l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA), le Sylvicole (3 000 ans AA à 1534 AD et l'Historique (1534 à 1950 AD). Ces périodes se distinguent les unes des autres par des traits matériels, comme la présence ou non de poterie, d'un type particulier d'outils, d'une technologie de taille ou encore par vestiges qui témoignent d'activités socioéconomiques diverses, telles que les modes d'établissement, de subsistance et de mobilité. La reconstitution de l'histoire amérindienne, surtout pour la période paléohistorique, est une démarche évolutive qui doit constamment être ouverte aux changements, selon l'avancement des connaissances.

Pour ce qui est de l'histoire eurocanadienne, on la divise également en quatre grandes périodes : l'ère des explorateurs (1500 à 1608 AD), le Régime français (1608-1760 AD), le Régime anglais (1760-1867 AD) et la période récente (1867-1950 AD).

#### **3,1 La période préhistorique (de 12 500 ans<sup>1</sup> AA à 1534 AD)**

##### 3.1.1 Les Paléoindiens ancien (de 12 500 à 10 000 ans AA) et récent (de 10 000 à 8 000 ans AA) et l'Archaïque ancien (10 000 à 8 000 ans AA)

Il est peu probable que des sites archéologiques relatifs à ces périodes pionnières soient trouvés dans le secteur à l'étude. Les conditions environnementales apparaissant trop contraignantes (présence des glaciers, de la mer et rareté de la végétation).

##### 3.1.2 L'Archaïque moyen (8 000 à 6 000 ans AA)

Des découvertes en Abitibi semblent indiquer que le peuplement initial du Moyen-Nord québécois pourrait commencer au cours de cette période (Côté 1998). En effet, on y a mis au jour des pointes lancéolées à retouches subparallèles à base carrée qui se rapprochent des

---

<sup>1</sup> Dates non étalonnées.

pointes habituellement associées au Paléoindien récent. Côté ne propose pas une occupation effective de l'Abitibi par cette culture ancienne, il y voit plutôt une fréquentation au cours de l'Archaïque moyen (8 000 à 7 000 ans AA).

Si la présence amérindienne au cours d'une période aussi ancienne reste à prouver en Abitibi, il est maintenant admis que des gens ont fréquenté cette région au cours du septième millénaire. En effet, une datation radiocarbone, 6 225 +/- 160 ans AA (Marois et Gauthier 1989) a été obtenue pour un site localisé en bordure du lac Abitibi. Cette date, qui témoigne de la présence de groupes de l'Archaïque moyen en Abitibi, une des plus vieilles dates obtenues pour tout l'ouest du Québec. Pour l'instant, aucun site de cette période n'a été trouvé au lac Saint-Jean.

### 3.1.3 L'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA)

À partir de cette période, mais surtout à partir de 5 000 ans AA, à peu près tout le Québec est occupé et cette présence amérindienne n'ira qu'en s'accroissant. Les sites archéologiques sont nombreux et on en trouve dans toutes les régions du Québec. Qui plus est, les sites ne sont plus limités aux bordures du réseau hydrographique principal, ils sont maintenant abondants le long des rives du réseau hydrographique secondaire.

La découverte de nombreux objets similaires à d'autres prélevés dans des sites bien datés en Ontario, aux États-Unis ou dans le centre du Québec (type Archaïque laurentien), semble démontrer que des Amérindiens parcourent tout le sud du Québec à cette époque, incluant le lac Saint-Jean, bien qu'aucun site aussi ancien n'ait été trouvé près du secteur à l'étude (Langevin 1990, Subarctique enr. 2016).

Vers la fin de l'Archaïque récent, les influences laurentiennes notées auparavant s'estompent au profit d'autres, notamment celle des « Small Point », qui proviennent du sud ontarien.

#### 3.1.4 Le Sylvicole ancien (de 3 000 à 2 400 ans AA)

Au cours du Sylvicole ancien, les modes de vie ne sont pas sensiblement différents de ceux qui prévalaient auparavant. Tout au plus peut-on noter que les ressources végétales (noix et autres plantes comestibles) sont davantage exploitées et il semble qu'il en va de même pour les poissons, de vastes établissements de cette période étant souvent trouvés à proximité de rapides.

Bien que le Sylvicole ancien soit ainsi nommé parce que la céramique fait son introduction au Québec, force est de reconnaître que celle-ci demeure généralement rare. En fait, même si plusieurs sites de l'Outaouais et de la région de Montréal en contiennent, à l'est de Trois-Rivières, les sites qui en recèlent sont inhabituels (Batiscan, Québec), sinon absents (estuaire et golfe du Saint-Laurent). Lorsque l'on en trouve, les vases présentent une base conique, une forme fuselée avec un col droit ou légèrement évasé, et ils sont rarement ou peu décorés.

Deux phases culturelles sont associées au Sylvicole ancien, le Meadowood et le Middlesex, les deux sont quasi contemporaines, le dernier apparaissant à peine plus jeune que le premier. Pour ce qui est de la phase Meadowood, elle se caractérise, entre autres, par un culte funéraire élaboré (crémation et offrandes) et la production quasi industrielle de lames foliacées en pierre taillée, plus particulièrement en chert Onondaga. Cet épisode a d'abord été défini dans l'État de New York, mais de nombreuses manifestations ont par la suite été mises au jour en Ontario et dans le sud-ouest du Québec. La poursuite des recherches a permis de constater que des objets similaires se trouvaient un peu partout au Québec, notamment au Lac-Saint-Jean, en Abitibi, en Jamésie, en Côte-Nord et en Gaspésie (Langevin 1990, Tâché 2010).

On croyait cette culture réservée à des territoires plus méridionaux, notamment dans la région des Grands Lacs, mais des artefacts associés à cette phase culturelle ont été trouvés un peu partout au Québec. Bien que les artefacts découverts dans le Moyen-Nord québécois ressemblent parfois à s'y méprendre à ceux trouvés dans le sud, il est considéré qu'ils ont

été fabriqués par des groupes locaux qui participent à l'essor de cette sphère culturelle tout en conservant leurs spécificités propres.

### 3.1.5 Le Sylvicole moyen (de 2 400 à 1 000 ans AA)

Dans l'état actuel des connaissances, on divise le Sylvicole moyen en deux phases, l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication des vases. Ceux du Sylvicole moyen ancien sont pour la plupart décorés à l'aide d'empreintes ondulantes repoussées (Laurel) ou denticulées quadrangulaires (Saugéen, Pointe Péninsule), tandis que ceux du Sylvicole moyen récent sont ornés d'empreintes dentelées ou à la cordelette plutôt sigillées. Les vases du Sylvicole moyen ancien s'apparentent à ceux du Sylvicole ancien en ce sens qu'ils sont fuselés. Au Sylvicole moyen récent, la forme des vases devient plus globulaire, le col est plus étranglé et de courts parements distinguent la partie supérieure. On s'interroge encore sur les liens entre les deux périodes (Gates Saint-Pierre 2010).

Par rapport à la céramique du Sylvicole ancien (Vinette) qui demeure rare au Québec et qui se concentre dans sa portion sud-ouest, les vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement abondants et on en trouve en maint endroit, de l'Abitibi à la Haute-Côte-Nord et du Moyen-Nord à la Gaspésie. Cela étant dit, les motifs des vases du Sylvicole moyen ancien sont relativement similaires, quels que soient les lieux où ils sont mis au jour, ce qui est moins le cas pour ceux du Sylvicole moyen récent. Des vases de cette période ont été trouvés au Saguenay et au lac Saint-Jean. On y a noté un certain gradient dans la distribution des styles d'ouest en est, tout en notant une certaine forme de syncrétisme dans les styles utilisés à travers le temps.

Ainsi, même si les vases sont semblables, les archéologues distinguent ceux du sud du Québec (vallée du Saint-Laurent-Gaspésie-Côte-Nord [de Tadoussac à Kegaska] = Pointe Péninsule) de ceux du Moyen-Nord (Abitibi = Laurel). Ces territoires de répartition ne sont pas exclusifs, de nombreux chevauchements ont été notés, notamment au lac Saint-Jean (Moreau et coll. 1991) et dans la région de Montréal (Clermont et Chapdelaine 1982).

### 3.1.6 Le Sylvicole supérieur (de 1 000 à 400 ans AA)

Au cours de cette période, la céramique devient abondante dans les sites archéologiques du sud du Québec, plus particulièrement du Haut-Saint-Laurent jusqu'à la région de Trois-Rivières, de là on en trouve encore en quantité jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent. Elle est aussi présente, mais en quantité moindre, en Abitibi, en Jamésie, au lac Saint-Jean, sur la Côte-Nord et en Gaspésie. La forme générale des vases est globulaire, le col est étranglé et la partie élevée est la plupart du temps marquée d'un parement bien distinct. Les décorations sont souvent restreintes à l'épaule et au parement.

Dans la vallée du Saint-Laurent, le Sylvicole supérieur est divisé en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 AD) ; le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 AD) ; le supérieur récent ou Iroquoïen du Saint-Laurent (1350 à 1600 AD) (Tremblay 2006).

Si, comme on vient de le mentionner, la céramique est abondante dans les sites archéologiques de la vallée du Saint-Laurent, elle demeure relativement rare ailleurs au Québec. C'est le cas en Outaouais et en Abitibi, où les vases trouvés sont plutôt de types hurons/wendats. Une même influence a été notée en Jamésie, quoique les vases y sont encore plus rares. Quant à ceux du Saguenay/lac Saint-Jean, qui demeurent peu abondants, ils expriment une ascendance mixte entre les styles hurons/wendats (à l'ouest) et Iroquoïens du Saint-Laurent (à l'est), un peu comme si cette région se présentait comme une charnière entre ces deux sphères interactives ou réseaux de troc (Moreau et coll. 1991)<sup>2</sup>. Pour ce qui est du Saguenay, les chercheurs y dénotent une nette influence des Iroquoïens du Saint-Laurent.

Vers la fin de la période préhistorique, il semble que les groupes qui fréquentent les rives du lac Saint-Jean se distinguent par leur usage de matériaux locaux (calcédoine, quartz, etc.) (Langevin et Lavoie-Painchaud 2010).

---

<sup>2</sup> Il est possible que la mixité des assemblages au cours du Sylvicole supérieur reflète la présence de foires commerciales amérindiennes dans cette région, tout comme cela était le cas au cours de la période historique ancienne.

## **3,2 La période historique (de 1500 à 1950 AD)**

### **3.2.1 L'historique ancien (de 1500 à 1608 AD)**

Si l'embouchure du Saguenay et son cours inférieur sont parcourus dès le 17<sup>e</sup> siècle, tant par des explorateurs européens, des marchands, que par des ecclésiastiques, cela prend un certain temps avant que les Français décident de s'installer au lac Saint-Jean. Malgré cela, le commerce de fourrure se développe et les groupes innus qui fréquentent le lac Saint-Jean y participent activement, s'assurant ainsi un accès aux biens européens tout en sachant garder un certain contrôle sur l'accès à leur territoire.

On ne parle pas encore d'une présence à demeure des Européens dans ou à proximité du secteur à l'étude, mais leurs biens matériels (comme les perles) transitent déjà dans la région.

### **3.2.2 La Nouvelle-France (de 1608 à 1760 AD)**

Le développement du commerce des fourrures par les Français et la concurrence dorénavant livrée par les Hollandais, mais surtout par les Anglais, obligeront les premiers à modifier leur plan d'affaires. Les seuls postes de traite de Québec et de Tadoussac ne sont plus suffisants pour s'assurer d'un apport continu en fourrure, c'est pourquoi on veut institutionnaliser ce commerce en édifiant le Domaine du Roi. Il s'agit d'un vaste territoire que la France s'adjuge puis qu'elle afferme à un locataire, souvent une grande compagnie. En agissant ainsi, la France s'assure un certain revenu qui sert, entre autres, à financer l'administration de la colonie.

C'est dans cette mouvance que la présence française débordera du seul Saguenay (Tadoussac, Chicoutimi) pour s'étendre au lac Saint-Jean (Métabetchouan) et au Moyen-Nord (Ashuapmouchouane), là où des postes de traite sont établis. C'est ainsi qu'à partir du troisième quart du 17<sup>e</sup> siècle, des Eurocanadiens, toujours peu nombreux, s'installent sur les

---

<sup>3</sup> Tirer de Brassard 1983, Girard et Perron 1995, Mailhot et Vincent 1979, Subarctique Enr. 2016.



rives du lac. Les postes de Chicoutimi et de Métabetchouan sont reliés par la « route » de Kénogami, un chemin d'eau et de terre (portages).

Les Innus du lac Saint-Jean sont alors regroupés sous le nom de Piékouagamiens (figure 9) et ces derniers sont parfois distingués des Chekoutimiens et des Tadoussaciens. Par ailleurs, les données historiques font aussi référence à tous ces gens sous le terme Kakouchakiens.



Figure 9 Carte du domaine du Roy en Canada en 1731 (Laure et Guyot, 1733)

Ces gens sont nombreux à vivre autour du lac et ils exploitent saisonnièrement les divers bassins versants qui se déversent dans le lac tout en profitant des rives de ce dernier pour, entre autres, y pêcher et fabriquer des canots. Ces gens se rassemblaient l'été sur ces rives, notamment à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, ce qui poussera les Français à y établir un poste de traite. Les groupes qui fréquentaient Métabetchouane ne descendaient

que rarement au fleuve Saint-Laurent, préférant la hauteur des terres, comme la tête de la rivière Saint-Maurice ou encore l'Ashuapmouchouane et même le lac Mistassini. Ce mode de vie perdurera tout au cours du Régime français.

### 3.2.3 Le Régime anglais (de 1760 à 1867 AD)

Au tout début, la Conquête anglaise aura peu de répercussions sur le territoire à l'étude, si ce n'est que les administrateurs changent et que des hommes d'affaires anglophones, surtout indépendants au début, prennent le contrôle des postes de traite. Cette période de transition créa de l'inquiétude chez de nombreuses nations amérindiennes qui craignaient être dépossédées de leur terre et de leur participation à la traite des fourrures. Si au départ la colonisation eurocanadienne du lac Saint-Jean est limitée, elle prend de l'ampleur, surtout à l'ouest du lac, à partir des années 1830.

Puis, en 1842, la clause de bail qui interdisait la colonisation sur les terres de la Compagnie de la Baie d'Hudson est résiliée, ce qui provoque l'arrivée massive de colons dans la région. C'est ainsi que la population de Chicoutimi, puis des rives du lac Saint-Jean, s'accroît rapidement passant de 1 500 en 1844 à 10 000 en 1861.

Malgré toutes leurs revendications, les Innus sont graduellement repoussés de Chicoutimi vers Métabetchouan. En 1855, les premières familles eurocanadiennes s'installent dans les environs. Les Innus demanderont alors qu'un territoire leur soit réservé à Pointe-Bleue ce qui sera fait en 1856. Graduellement, les activités de traite et de rassemblement qui avaient lieu à Métabetchouan seront transférées à Pointe-Bleue-Mashteuiatsh.

Parallèlement à cette relative sédentarisation des Innus, l'exploitation forestière autour du lac Saint-Jean et sur le cours inférieur des bassins versants prend de l'ampleur. Les Innus voient les ressources de leur territoire diminuer rapidement et les embouchures de rivière accueillent dorénavant des colons qui commencent à défricher des parcelles de terrain et qui s'y construisent des maisons. C'est dans cette mouvance que se situe le développement de la région de Dolbeau-Mistassini. Dès 1864, les terres localisées à l'embouchure des rivières Ashuapmushuan et Mistassini sont arpentées.

### 3.2.4 La Confédération canadienne (de 1867 à aujourd'hui)

Au début des années 1870, toutes les terres du secteur à l'étude sont loties. Il est dit que le premier colon arrive à Mistassini en 1884, mais, dès 1871, plusieurs camps sont présents dans les environs sur les deux rives de la rivière Mistassini et des terres sont défrichées le long de la rivière Tikouapé. Une tourbière localisée au sud du secteur à l'étude et une île localisée à l'embouchure du ruis Mailhot portent le nom de Grand Raccourci. Il est possible qu'un portage se trouvait là auparavant. Ce dernier aurait été utilisé afin d'éviter tout le secteur des chutes à Dolbeau-Mistassini. Même si le secteur à l'étude est loti, il ne semble pas occupé (figure 10).

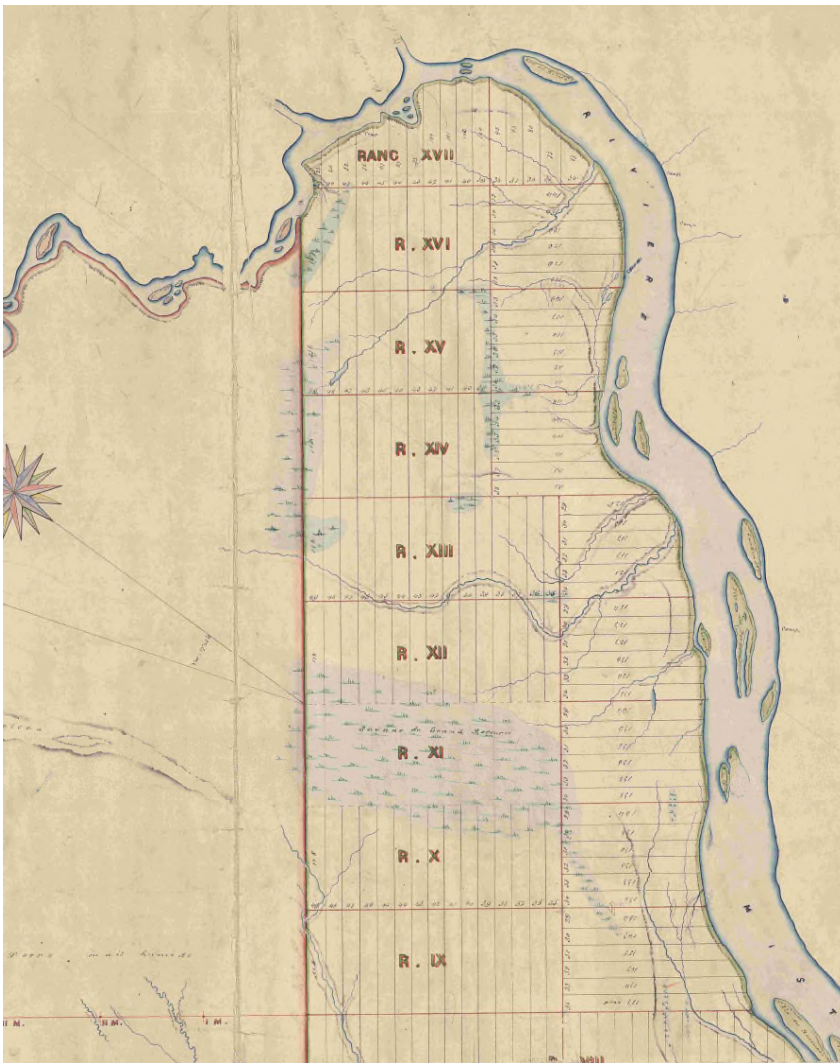


Figure 10 Plan des cantons Parent, Albanel et Normandin (extrait) (Dumais 1872)

Les abords du lac Saint-Jean se développent rapidement, notamment à la suite de la construction du chemin de fer à la fin des années 1880. Les pères trappistes s'installent en 1892 à Mistassini et il semble que de nombreux colons les suivent. Plusieurs terres sont alors octroyées tant à Dolbeau qu'à Mistassini, ce qui ne semble pas être le cas du secteur à l'étude (figure 11). Un moulin à scie est alors en activité à Mistassini.



Figure 11 Plan canton Parent (extrait) (Inconnu 1895)

Ce dernier lieu devient rapidement un centre régional d'importance dans les années 1910. Quant au secteur de Dolbeau, il se développera davantage dans les années 1920 à la suite du développement de son potentiel hydraulique et forestier (figure 12). La ville de Dolbeau se développera alors autour de l'usine de pâte installée près de la rivière.

Dans les années 1950, le secteur à l'étude est traversé par quelques chemins en terre battue. Des lots ont été défrichés et des fossés aménagés afin de drainer les terres, mais aucun bâtiment ne semble y être présent (figure 13). Quelques bâtiments sont construits en bordure ouest du secteur en observation dans les années 1960 (figure 14). Davantage de terres ont alors été défrichées, un dépotoir et de petits bancs d'emprunt y ont été aménagés. Les bâtiments présents dans les années 1960 sont aujourd'hui à peu près tous disparus.

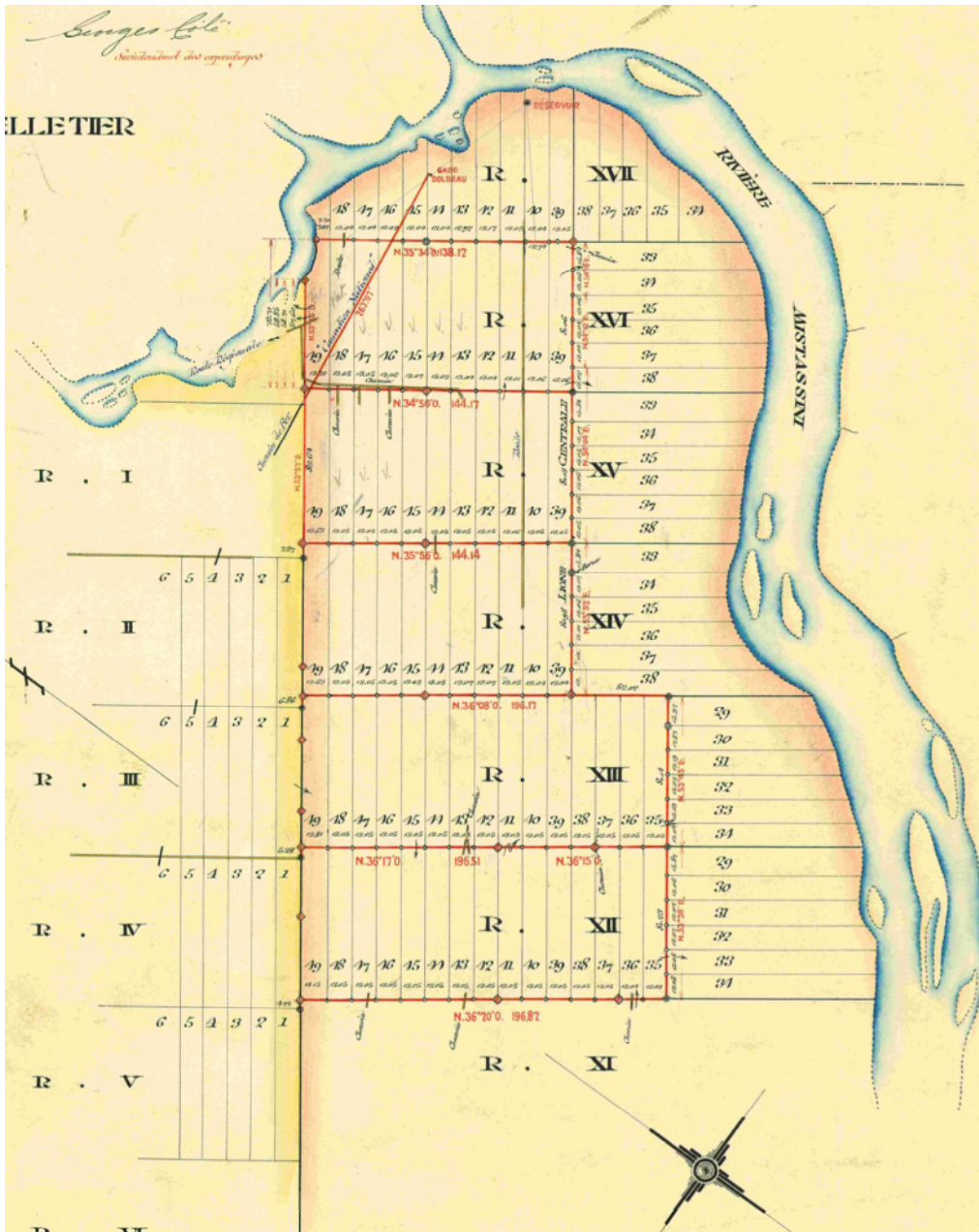


Figure 12 Canton de Parent (extrait) (De la Chevrotière 1934)

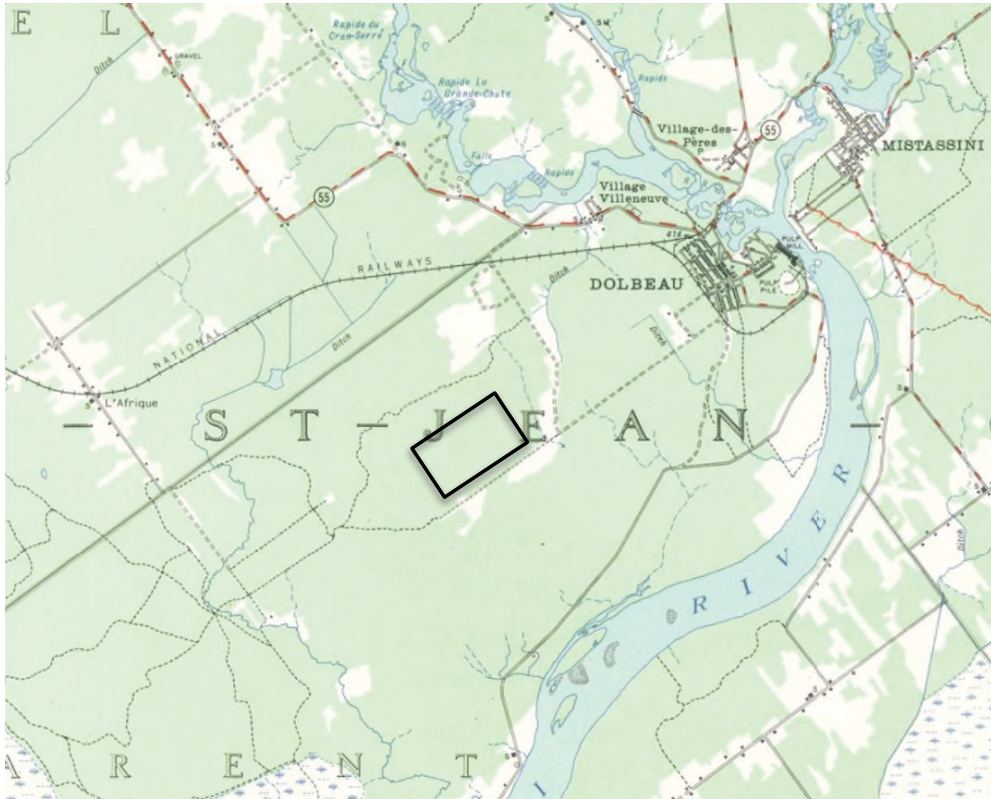


Figure 13 Carte topographique 32-A-16, 1951 (BANQ)

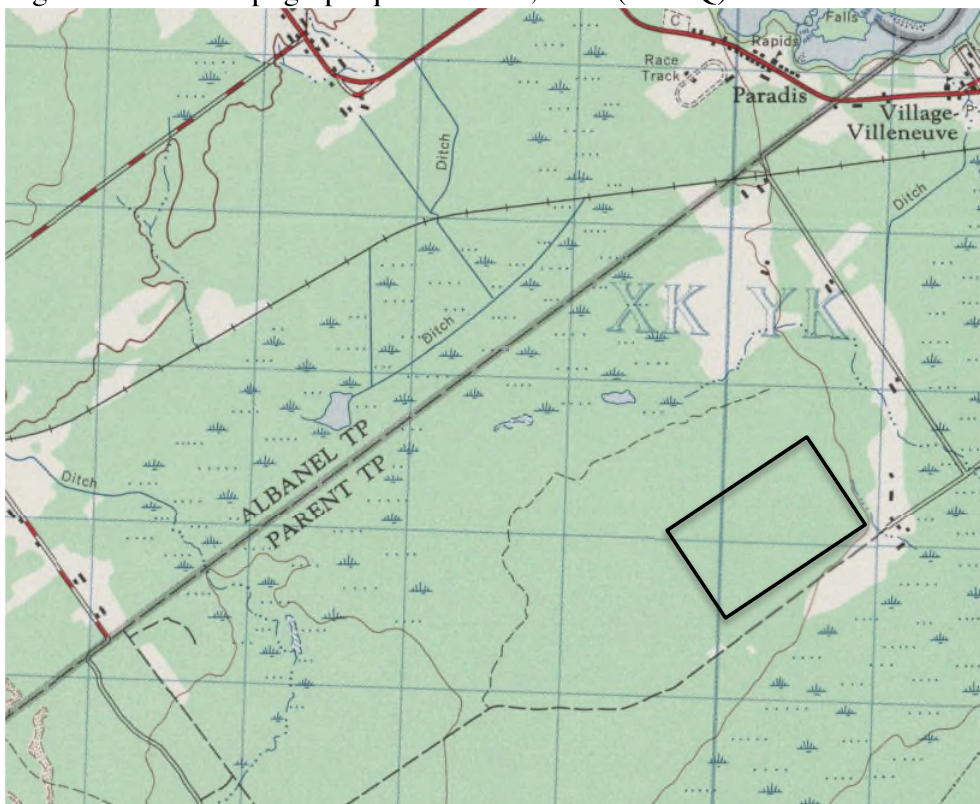


Figure 14 Carte topographique 32-A-16, 1960 (BANQ)

## **4,0 ÉTAT DES CONNAISSANCES ET POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE**

### **4,1 Les travaux effectués antérieurement et les sites archéologiques connus**

Dans l'état actuel des connaissances, aucune étude de potentiel n'a été produite pour le secteur à l'étude. De même, aucun inventaire archéologique n'a été effectué à l'intérieur des limites du secteur à l'étude (MCC 2019a et b) et aucun site archéologique n'y a été trouvé à ce jour (MCC 2019a et b).

### **4,2 La cartographie des zones de potentiel**

C'est en se basant sur les critères génériques du tableau 1, sur les cartes des dépôts de surface et sur les données colligées dans le cadre des recherches historiques que le potentiel archéologique du secteur à l'étude a été évalué.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation eurocanadienne, et dans l'état actuel des connaissances, il ne semble pas que des bâtiments aient été construits à l'intérieur du secteur à l'étude. C'est ainsi que ce potentiel apparaît faible ou nul.

Pour ce qui est du potentiel d'occupation amérindienne, il apparaît faible également parce que le secteur à l'étude est éloigné des cours d'eau principaux et qu'il est entouré de terrains marécageux. Ce qui en diminue l'habitabilité.

## **CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Dans un premier temps, ce document avait pour objectif de déterminer si des sites archéologiques étaient connus à l'intérieur du secteur à l'étude. Dans un deuxième temps, il importait d'évaluer la possibilité que certaines zones présentes dans ce secteur puissent receler des sites archéologiques.

Après avoir décrit les méthodes d'analyse, les principales caractéristiques environnementales (passées et présentes) du secteur à l'étude ont été exposées. S'en est suivi un chapitre explicitant les diverses phases de la présence humaine dans la région, du peuplement initial à la période historique.

À ce jour, aucun site archéologique n'a été répertorié à l'intérieur du secteur à l'étude. Les recherches historiques ont permis de constater que ce secteur n'a jamais été habité et qu'il a même été négligé depuis le début de la colonisation. Il faut dire que ce terrain est éloigné des principaux cours d'eau et qu'il est en grande partie ceinturé de zones humides, ce qui limite son accès et son habitabilité. Ainsi, il est considéré que le potentiel d'occupation eurocanadienne est faible. Pour ces mêmes raisons (éloignement des principaux cours d'eau, présence de terrains humides), le potentiel d'occupation autochtone est également jugé faible. Aucune intervention au terrain n'est recommandée.



## OUVRAGES CITÉS

GAGQ : Greffe de l'arpenteur général du Québec

Association des archéologues du Québec, 2005 : Répertoire québécois des études de potentiel. Québec.

Brassard, D. 1983 : Pointe-Bleue. Conseil Attikamek-Montagnais.

Clermont et Chapdelaine 1982 : Pointe-du-Buisson 4 : Quarante siècles d'archives oubliées. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Côté, M., 1993 : Préhistoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Recherches amérindiennes au Québec, vol XXIII (2-3) : 5-24.

1995 : Une présence plus que millénaire. In Odette Vincent (sous la direction de) Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Collection Les régions du Québec 7, Institut québécois de recherche sur la culture, Les presses de l'Université Laval, Sainte-Foy.

1998. Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue. In Roland Tremblay, L'éveilleur et l'ambassadeur, Paléo-Québec, Recherches amérindiennes au Québec, : 127-140.

2010 : L'Archaïque terminal en Abitibi-Témiscamingue : le cas du site Réal. Archéologiques 23 : 35-52.

De La Chevrotière, C., 1934 : Canton de Parent. GAGQ PL01P004\_B.

Dumais, P. H., 1872 : Plan des cantons Parent, Albanel et Normandin. GAGQ PL01A030\_C.

Dyke, A. S., Giroux, D. et Robertson, L. , 2004 : Paleovegetation maps of northern North America, 18 000 to 1000 BP. Commission géologique du Canada, dossier public 4682.

Ellis, C. J., I. T. Kenyon et M. W. Spence, 1990 : The Archaic. In C. J. Ellis et N. Ferris, (éds), The archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650. Occasional Publication of the London Chapter, OAS Number 5, London : 65-124.

Fulton, R. J. et J. T. Andrews, 1987 : La calotte glaciaire laurentidienne. Géographie physique et quaternaire, vol XLI, 2

Gauvin, H. et F. Duguay, 1981 : Méthodologies d'acquisition des données, actes du colloque sur les interventions archéologiques dans les projets hydroélectriques. Rapport inédit, Direction de l'environnement, Hydro-Québec, Montréal.

Gates Saint-Pierre, C., 2010 : Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec. Étude remise au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Girard et Perron 1995 Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Collection Les régions du Québec 2, IQRC, Québec.

Hétu, B. 2008 : Paléohydrologie à l'Holocène supérieur dans l'est du Québec (Canada) : l'apport des petits cônes alluviaux. <http://geomorphologie.revues.org/index5533.html>.

Inconnu, 1895 : Plan canton Pelletier et parties de Parent et Dolbeau. GAGQ PL70P022\_B.

Laure, P.-M., et Guyot 1731 : Carte du Domaine du Roy en Canada. Dédiée à Monseigneur le Dauphin par le Père Laure Jésuite missionnaire de ces endroits mise au net et corrigée sur de bons mémoires par le Sr. Guyot, Président du grenier à Sel de Versailles 1733. Original propriété de Bibliothèque nationale de France, Paris

Langevin, É., 1990 DdEw-12 : 4000 ans d'occupation sur la grande décharge du lac Saint-Jean. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal. Montréal.

Langevin, É et J.-M. Lavoie-Painchaud, 2010 : Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix. Bas Saguenay. Activités de l'été 2009. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 1961 : Carte pédologique, région du lac Saint-Jean, Dolbeau. Gouvernement du Québec, Québec.

Mailhot, J. et S. Vincent, 1979 : La situation des Montagnais du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Haute Côte-Nord au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Conseil Attikamek-Montagnais.

Mill, D., 1914 : Canton Parent. GAGQ PL80P004\_1\_8.

Ministère de la culture et des communications. 2019a : Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 32A16). Gouvernement du Québec, Québec.

2019 b : Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec (carte 32A16). Gouvernement du Québec, Québec.

2019c : Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ). Gouvernement du Québec, Québec.

Mongeon, M., 1983 : Caractéristiques écologiques pour la communauté de Pointe-Bleue. In Brassard, D. 1983.

Moreau, J.-F., É. Langevin et L. Verreault, 1991 : Assesment of the ceramic evidence for Woodland-Period cultures in the lac Saint-Jean area, Eastern Quebec. *Man in the Northeast* 41 : 33-64.

O'Sullivan, H. A. F., 1899 : Deuxième rapport sur l'étendue de pays située entre le Lac St-Jean et la Baie James. Ministère des Ressources naturelles et de la Forêt du Québec, Québec.

Parent, M., J.-M. M. Dubois, P. Bail, A. Larocque et G. Larocque, 1984 : Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP , *Recherches amérindiennes au Québec* 15 (1-2) : 17- 37.

Laure, R. P. et Guyot, 1733 : Carte du domaine du Roy. BANQ, P31, P1.

Richard, P.J.H., 2009 : Histoire postglaciaire de la végétation. In *Manuel de foresterie*. Ordre des ingénieurs du Québec, Québec.

Ressources naturelles et Faune, 2011 : Géologie des formations superficielles, région de Dolbeau-Mistassini. Gouvernement du Québec, Québec.

Service de l'inventaire forestier, 1992 : Carte des dépôts de surface 32A16. Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs du Québec.

SIGEOM, 2007 : Carte géologique 32A16. Géologie Québec, Québec.

Subarctique Enr., 2016 : Inventaire archéologique (2015). Pont de la rivière Mistassini, route 169. Projet 154-08-0424. Transports, Mobilité durable et Électrification des transports, Québec.

Tâché, K., 2010 : : Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.

Tremblay, R. 2006 : Les Iroquoiens du Saint-Laurent. Les éditions de l'Homme, Montréal.